

Résister à la crise, mais...

En raison de la crise du coronavirus, l'année 2021 a été marquée, comme l'année précédente, par une très grande incertitude. Les différentes vagues de COVID ont empêché toute véritable planification, y compris dans le domaine financier. La pandémie a entraîné, surtout en début d'année, une baisse marquée de l'activité ordinaire, notamment celle en lien avec des patients étrangers. Le nombre de patients des stations touristiques a été inférieur à celui des années précédentes, sans coronavirus. Le recul a été encore plus important dans le domaine de la réadaptation stationnaire et de la psychiatrie. Après un été un peu plus calme, la cinquième vague, à partir de l'automne 2021, a de nouveau entraîné une augmentation du nombre de patients COVID hospitalisés. Dans un deuxième temps, jusqu'à 50 % des capacités opératoires ont dû être fermées pour permettre aux professionnels de ce secteur de venir en aide aux unités de soins, notamment les soins intensifs, dans la prise en charge de patients COVID.

Même si les questions financières, pour des raisons compréhensibles, ont été quelque peu reléguées au second plan durant cette pandémie, cela a entraîné un facteur d'incertitude supplémentaire. Il était donc d'autant plus important que le Canton du Valais et le monde politique se prononcent à nouveau rapidement et de manière responsable en faveur d'un soutien financier au système de santé. Cela a permis à l'Hôpital du Valais de se concentrer sur les soins médicaux à la population. Une collaboration ouverte

et transparente avec les autorités cantonales compétentes a permis au Conseil d'État de définir dès la mi-janvier 2022 son soutien COVID pour l'année 2021. Fixé à 11,8 millions de francs pour l'Hôpital du Valais, il a permis de couvrir le manque à gagner et les coûts supplémentaires dus au COVID. Grâce à cette indemnité, il a été possible, cette année encore, de réserver les moyens financiers annuels pour les projets stratégiques en cours de réalisation, un facteur central pour la stabilité financière de l'Hôpital du Valais.

Les résultats financiers des années 2020 et 2021 ne doivent cependant pas masquer le fait que l'Hôpital du Valais — comme de nombreux autres hôpitaux publics — devra faire face à une pression financière importante dans les années à venir. L'introduction des nouveaux systèmes tarifaires comme ST Reha — le nouveau système tarifaire pour la réadaptation hospitalière — le montre clairement. Les adaptations des conditions d'embauche et sociales, réclamées de toutes parts et certainement justifiées, permettent d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs qui s'engagent quotidiennement pour le bien-être des patients, mais elles ont aussi un prix. Les coûts croissants qui en découlent doivent être couverts. Dans le système de financement actuel, cela n'intervient souvent qu'avec un retard considérable, ou même pas du tout. Ce grand écart entre sécurité et qualité élevée des soins, bonnes conditions de travail pour les collaborateurs et conditions-cadres et directives économiques devient de plus en plus difficile!

L'Hôpital du Valais devra faire face à de grands changements dans le domaine des infrastructures au cours des prochaines années. Les extensions de Brigue et de Sion sont en cours de réalisation et leur ouverture doit être planifiée de manière conséquente. Les processus quotidiens doivent être optimisés en permanence afin de pouvoir emménager dans ces nouveaux locaux dans de bonnes conditions. Il convient de mentionner que l'Hôpital du Valais souhaite également fournir un effort supplémentaire en ce qui concerne les infrastructures informatiques. Ceci nécessitera une planification précise et soutenue par toutes les parties prenantes, suffisamment de spécialistes et évidemment des moyens financiers appropriés. Pour accomplir ces changements, il faudra en partie laisser tomber ce qui est connu et emprunter de nouvelles voies. L'Hôpital du Valais doit résoudre ces tâches lui-même. Mais pour pouvoir s'y consacrer pleinement, le financement de toutes les prestations doit être garanti. Les hôpitaux publics ont été et sont encore des piliers centraux dans la gestion de la crise du COVID. Une infrastructure bien planifiée, dotée de ressources suffisantes et toujours disponibles doit être garantie afin d'être armés pour la prochaine crise. Pour cela, l'Hôpital du Valais a également besoin d'un financement assuré à long terme de toutes les prestations fournies, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Projets stratégiques de construction

En 2021, les travaux du CoPil se sont concentrés sur les projets concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- traitement des oppositions à la demande d'autorisation de construire du projet du site de Brigue ;
- avancement des travaux de l'extension de l'hôpital de Sion.

Événements spéciaux en 2021

Renchérissement

La crise sanitaire a des conséquences importantes sur le prix des matériaux, entraînant une hausse globale des prix de la construction.

En effet, en raison de cette circonstance extraordinaire, les segments de marché comme l'acier et l'isolation ont subi une hausse allant jusqu'à plus de 80 %. Des négociations ont abouti afin de trouver une solution économiquement acceptable pour les deux parties.

Pour les autres corps de métier, le renchérissement est défini contractuellement par l'indice suisse des prix de la construction, publié chaque semestre par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette situation aura des conséquences sur les deux projets phares.

Extension et rénovation de l'hôpital de Brigue

La Commission cantonale des constructions a délivré le permis de construire le 22.12.2020. Cette décision a fait l'objet de six recours, dont quatre concernant l'effet suspensif.

L'effet suspensif a été rejeté consécutivement par le Conseil d'État et le Tribunal cantonal.

En date du 26 juin 2021 l'opposant a fait recours au Tribunal fédéral qui à son tour a statué en la faveur de l'Hôpital du Valais le 22.12.2021.

Extension et rénovation de l'hôpital de Sion

Les travaux avancent conformément au planning de construction. L'année 2021 a vu le bâtiment construit jusqu'à la dalle sur rez-de-chaussée. La mise hors d'eau du bâtiment est prévue en juin 2022.



Vue du projet d'extension de l'hôpital de Brigue.



Chantier de l'extension de l'hôpital de Sion.